Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA SAINT-SAURY
Numéro du lot	fd15-198
COMMUNE(S)	SAINT-SAURY
Massif chevreuil	Châtaigneraie Ouest
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	LHERM Nicolas
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	23 Escouderc, 15250 SAINT PAUL DES LANDES
Téléphone (fixe et portable)	0632568193
Courriel	nicolas.lherm@sfr.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1403.00	Surface Totale: 2877.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2022 / 2023

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					35		
Réalisation année précédente					35		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité		
Attribution théorique					39		
DEMANDE 2022 / 2023					35		

Fait le vendredi 4 mars 2022 à SAINT PAUL DES LANDES Signature